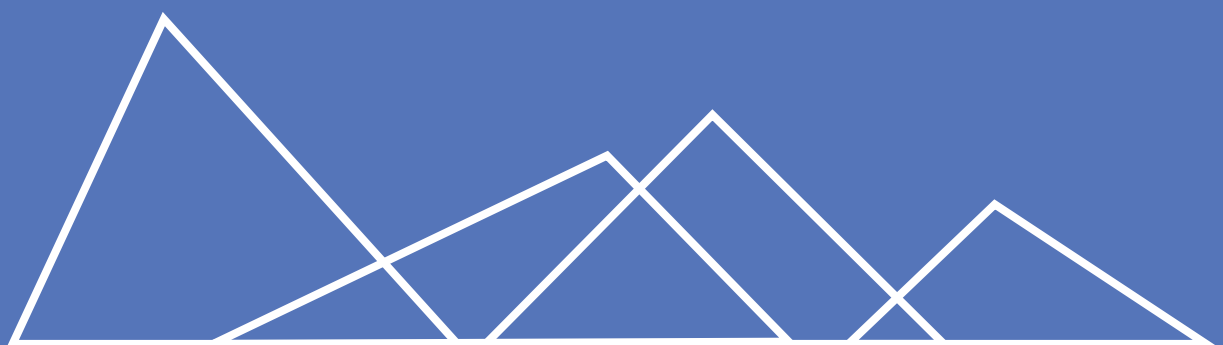


**Guide du candidat / de la  
candidate au concours d'entrée  
en 1<sup>ère</sup> année de Sciences Po  
Grenoble - UGA**

**CONCOURS GÉNÉRAL**



# PRÉAMBULE

Sciences Po Grenoble-UGA organise depuis la session 2022 un concours d'entrée en 1ère année sur dossier.

Avec ce recrutement sans épreuves écrites, Sciences Po Grenoble-UGA continue à viser trois objectifs principaux dans son processus de sélection :

- ✓ Retenir des candidates et candidats d'excellent niveau scolaire ou universitaire
- ✓ Identifier et sélectionner des candidats ayant une curiosité pour les sciences sociales et l'actualité, capables d'analyse critique
- ✓ Promouvoir la diversité des origines et des profils de ses futurs étudiants



# SOMMAIRE

<b>Qui peut se porter candidat</b>	<b>4</b>
<b>Comment déposer sa candidature</b>	<b>4</b>
<b>Comment se déroule le concours</b>	<b>5</b>
<b>Les Cordées de la réussite</b>	<b>6</b>
<b>Comment se passe l'oral d'admission, comment préparer son dossier thématique</b>	<b>7</b>
<b>Comment rédiger sa lettre de motivation</b>	<b>8</b>
<b>Comment remplir la rubrique « activités et centres d'intérêt », comment sera-t-elle lue par le jury ?</b>	<b>8</b>



## Qui peut se porter candidat

Le concours est **ouvert aux candidates et candidats préparant un baccalauréat français ou tout autre diplôme admis en équivalence (baccalauréat européen, baccalauréat étranger<sup>1</sup>, DAEU, etc.)**, ainsi qu'à toutes les bacheliers et tous les bacheliers des années antérieures ou aux titulaires de diplômes étrangers, ou admis en équivalence du baccalauréat.

**Les bacheliers et bacheliers issus des filières technologiques ou professionnelles peuvent se porter candidats** au même titre que les bacheliers et bacheliers généraux.

Les candidates ou candidats déjà titulaires du baccalauréat depuis un an ou plus peuvent s'inscrire au concours (pour celles et ceux titulaires d'un diplôme de licence, Sciences Po Grenoble-UGA dispose d'un concours d'entrée directe en 4<sup>ème</sup> année)

## Comment déposer sa candidature

**Toutes les candidatures** (des bacheliers 2025 comme des bacheliers des années antérieures, ainsi que les candidats titulaires d'un diplôme étranger admis en équivalence) doivent être enregistrées sur la plateforme Parcoursup.

**Les candidatures doivent être enregistrées entre le mercredi 15 janvier et le jeudi 13 mars inclus.** Les dossiers de candidature peuvent être complétés avec les pièces demandées, et le **vœu validé** (avec le paiement des frais de concours<sup>2</sup>) **jusqu'au mercredi 2 avril 23h59.**

**Aucune candidature ne pourra être acceptée hors délai et hors Parcoursup.**

---

1 Depuis 2021, Sciences Po Grenoble-UGA propose aussi un parcours international en anglais en 1<sup>er</sup> cycle, réservé à des candidates et candidats non scolarisés dans le système éducatif français (les candidates et candidats binationaux doivent présenter uniquement le concours général). Se reporter pour les [modalités de cette candidature aux informations sur le concours international](#) 2 Les frais de concours se montent à 110€ pour les non boursières ou boursiers, 25€ pour les boursières ou boursiers. Les candidates et candidats retenus dans les programmes d'ouverture de Sciences Po Grenoble-UGA (POS-POPH) bénéficient de la gratuité.

## Comment se déroule le concours

Sciences Po Grenoble-UGA sélectionne ses futurs étudiants et étudiantes en analysant de manière globale leur profil, sans s'arrêter aux seules notes du lycée.

**L'organisation en deux phases du concours permet d'apprécier le niveau de maîtrise des compétences** (expression écrite et orale, analyse critique, rigueur méthodologique, niveau de langue, etc.), **mais aussi la singularité du parcours – y compris extra-académique – et du projet de formation des candidats.**

Sciences Po Grenoble-UGA sélectionnera les candidats en deux temps :

**1** La phase d'**admissibilité** s'appuie sur un **traitement algorithmique de notes de 1<sup>ère</sup> et de Terminale** du candidat.

Lorsque les bulletins scolaires du candidat ne sont pas saisis automatiquement dans Parcoursup (cas des bacheliers étrangers, des titulaires de certains diplômes admis en équivalence, ou de certains bacheliers des années antérieures à 2020), il est demandé par le jury aux candidats de saisir leurs notes eux-mêmes (saisie candidat) dans leur espace candidat.

Les **notes prises en compte** sont les notes de :

- ✓ Histoire-Géographie<sup>1</sup>
- ✓ LVA et LVB<sup>1</sup>
- ✓ Philosophie<sup>2</sup>
- ✓ Enseignements de spécialité suivis en Terminale<sup>1</sup>
- ✓ Baccalauréat de français (oral et écrit)
- ✓ Moyenne générale obtenue au baccalauréat (ou diplôme admis en équivalence)<sup>3</sup>

Le jury établit un classement et convoque pour un oral les candidats admissibles à l'issue de cette première phase.

---

1 Notes des bulletins de 1<sup>ère</sup> et de Terminale.

2 Notes des bulletins de Terminale.

3 Pour les bacheliers des années antérieures à 2022 ou titulaires d'un diplôme admis en équivalence du baccalauréat obtenu avant la session 2022.

**2** La **phase d'admission** permet d'évaluer les compétences d'analyse à l'oral du candidat, ses compétences en anglais, son intérêt pour les sciences sociales et la cohérence de son projet de formation avec l'offre de Sciences Po Grenoble-UGA.

Un binôme de jury de Sciences Po Grenoble-UGA interroge le candidat pendant 15 minutes et lui attribue une note au regard de :

- ✓ La maîtrise de compétences académiques et de savoir-faire (qualité de l'expression et capacités d'analyse, capacité à interagir en anglais, investissement dans l'étude du dossier soumis au concours)
- ✓ La motivation et la cohérence du projet du candidat au regard de l'offre pédagogique de Sciences Po Grenoble-UGA
- ✓ Des engagements scolaires et extra-scolaires de toute nature (participation à la vie du lycée (délégué, membre de la Maison du Lycéen); pratique culturelle et/ou sportive ; etc.), dans la mesure où le candidat les présente et sait expliciter les compétences acquises au cours de ces expériences

La note d'admissibilité et la note d'admission comptent chacune pour 50% de la note finale à partir de laquelle le jury établit le classement.  
200 places sont proposées au concours général.

## Les Cordées de la réussite

Les candidats ayant participé à un **programme « cordées de la réussite »** sont **invités à en expliciter les apports dans leur formation et leurs choix d'orientation**. Ils peuvent le faire dans leur dossier de candidature dans Parcoursup via le «projet de formation motivé » ou la rubrique « activités et centres d'intérêt ». Ils sont encouragés à vérifier que cette information a bien été saisie par leur établissement.

Les candidats en première année d'études supérieures ayant participé à un programme « cordées de la réussite » en classe de Terminale sont invités à le signaler dans les mêmes conditions.

## Comment se passe l'oral d'admission, comment travailler le dossier thématique

Les candidats admissibles se présentent à un **oral d'admission en ligne d'une durée de 15 minutes**. Les modalités précises de l'oral seront communiquées aux candidats concernés par le jury dans leur convocation. L'oral comportera :

- ✓ Une brève présentation par le candidat de ses compétences, de sa motivation et de son projet d'orientation (2 min maximum)
- ✓ Un entretien avec le jury, d'abord en anglais pour prolonger cette présentation et approfondir des éléments de son dossier Parcoursup (2-3 min), puis pour des échanges sur le dossier thématique, en français sauf pour les textes en anglais qui donneront lieu à des questions et à des réponses en anglais (10 min au total).

Les candidats admissibles s'inscrivent pour un **créneau d'oral sur la plateforme Parcoursup**.

L'oral d'admission n'est pas un exercice de culture générale, et le jury est attentif à l'équité de traitement entre les candidats qui s'y présentent. Sciences Po Grenoble-UGA a donc choisi de soumettre un **dossier documentaire à la réflexion** de tous les candidats. **Ce dossier sera le support d'un temps de l'échange entre le candidat et le jury à l'oral.**

Le dossier documentaire est un support de réflexion sur une **thématique transversale**, qui permet de **mobiliser différentes approches de sciences sociales** sur un même objet. Les candidats sont invités dans leur préparation du concours à bien analyser les documents qui leur sont soumis et à approfondir les pistes de réflexion ouvertes par ces documents. Le jury attachera une grande importance aux **capacités d'analyse et de réflexion personnelles** à partir de ces documents, à la réactivité des candidats face aux questions posées et portant directement sur les documents ou invitant à une ouverture à partir des documents.

**Le jury n'attend pas la récitation de fiches apprises par cœur** sur des auteurs ou d'analyses standardisées des documents proposés. Le dossier doit avant tout être lu comme un support de réflexion et une première série d'exemples suscitant la réflexion sur la thématique choisie.

## Comment rédiger sa « lettre de motivation »

**Le dépôt d'une lettre de motivation est obligatoire et ce document constitue un élément important d'appréciation de votre dossier par le jury.**

La lettre doit être spécifique et indiquer dans quelle mesure Sciences Po Grenoble-UGA constitue une formation intéressante pour vous au regard de vos projets académiques et professionnels.

**Le jury vous conseille de prendre le temps de vous renseigner sur Sciences Po Grenoble-UGA et ses formations** (via le site internet de l'École, mais aussi les ressources en ligne que vous trouverez à partir de la fin du mois de janvier sur notre e-stand de la plateforme dédiée à la Journée du Lycéen).

Le projet est l'occasion de préparer la présentation que vous serez amené à faire devant le jury d'oral de :

- ✓ Votre trajectoire personnelle
- ✓ Les compétences que vous avez acquises au cours de votre formation, à travers vos études, mais aussi vos activités dans le milieu scolaire et extra-scolaire
- ✓ Votre connaissance de la formation et la manière dont Sciences Po Grenoble-UGA pourra vous accompagner dans vos projets

**Le jury appréciera la mise en avant de compétences** par le candidat, et notamment les éléments qui attestent sa rigueur et son autonomie dans le travail, ainsi que l'effort d'articulation d'un projet professionnel personnel avec l'offre pédagogique spécifique à Sciences Po Grenoble-UGA.

## Comment remplir la rubrique « activités et centres d'intérêt », comment sera-t-elle lue par le jury ?

**La rubrique « activités et centres d'intérêt » permet au candidat de présenter une forme de Curriculum Vitae succinct et de mettre en avant une trajectoire personnelle d'apprentissage qui ne se déroule pas que dans le cadre scolaire.** Elle permet aussi d'insister sur les compétences acquises au cours de ce parcours, et ne doit pas se réduire à une énumération d'expériences.

L'analyse de cette rubrique du dossier est l'occasion pour le jury de valoriser des profils diversifiés, et non une forme unique de pratique culturelle, citoyenne, ou sportive. S'il est appréciable de pouvoir s'appuyer sur une large culture générale, sur des goûts exigeants et approfondis, il n'y a pas d'exclusive en la matière et diverses formes de pratiques musicales, artistiques ou des lectures variées peuvent être mises en avant, à condition d'être en mesure d'en montrer une pleine appropriation personnelle.



**Chaque candidat est encouragé à expliciter ce qui fait la richesse de son parcours, ce qui atteste sa curiosité intellectuelle à travers des expériences personnelles**, en mettant en avant les compétences ainsi acquises qui pourront lui servir dans ses études à Sciences Po Grenoble - UGA. Ainsi par exemple, un séjour à l'étranger permet non seulement d'accroître sa maîtrise linguistique, mais peut aussi révéler une certaine autonomie du candidat ; la pratique d'un sport collectif ou de la musique dans un groupe contribue à améliorer ses capacités de travail collectif ; un mandat de délégué de classe apprend la médiation ; etc.

**Toutes les pratiques sportives, culturelles, toutes les formes d'engagements** (associatifs, citoyens, structurés par des institutions ou individuels), **toutes les activités professionnelles** (stage, job d'été, etc.) **peuvent ici être valorisées.**

Le jury encourage les candidats à ne pas se censurer et à ne pas hiérarchiser entre des activités et centres d'intérêts supposés plaire à Sciences Po Grenoble-UGA et d'autres supposés moins légitimes.

L'objectif de diversification des profils des étudiants recrutés par Sciences Po Grenoble-UGA conduit le jury à insister sur l'intérêt de toute activité scolaire ou extra-scolaire pratiquée par le candidat, dans la mesure où elle lui permet d'attester une ouverture au monde ou de réfléchir sur le sens d'un engagement et les compétences que celui-ci permet de développer, en dehors des apprentissages scolaires.

La rubrique comprend quatre catégories :

- ✓ Expériences d'encadrement ou d'animation
- ✓ Engagements citoyens
- ✓ Expériences professionnelles ou stages
- ✓ Pratiques sportives et culturelles, apprentissage d'une langue étrangère ou séjours à l'étranger

Il n'est pas nécessaire de remplir les quatre catégories et une candidate ou un candidat ne doit pas s'inquiéter si elle ou il n'a pas d'éléments à renseigner dans une catégorie.

Le jury encourage finalement **chacun à garder à l'esprit l'objectif de montrer, de manière personnelle, ce que ces activités et centres d'intérêts lui apportent dans sa vie personnelle et comment ils pourront nourrir son travail d'étudiant à Sciences Po Grenoble-UGA** en lui apportant les compétences requises (autonomie, rigueur, goût pour le travail collectif, méthode, ouverture au monde, etc.) pour la réussite de ses études.

Cette rubrique pourra servir de base aux candidates et candidats pour présenter leur parcours et leur motivation lors de l'oral, et constituera aussi un support d'échange pour le jury.

# CONTACTS ET LIENS UTILES

## Direction des études

Irène Laurent : Directrice des études 2<sup>nd</sup> cycle

Contact : [contact-diretudes@sciencespo-grenoble.fr](mailto:contact-diretudes@sciencespo-grenoble.fr)

Cellule Concours

Contact : [contact-infoconcours@sciencespo-grenoble.fr](mailto:contact-infoconcours@sciencespo-grenoble.fr)

## Liens utiles

Site de Sciences Po Grenoble : <http://www.sciencespo-grenoble.fr/>

Plateforme Parcoursup : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

## Sciences Po Grenoble - UGA

Direction des études

1030 Rue des Universités

38400 Saint-Martin-d'Hères

